

# Compte-rendu de séance du Conseil municipal du mercredi 30 octobre 2013

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, **mercredi 30 octobre 2013 à 21h** sous la présidence du Maire.

Présents :

M. JANTEL, Maire.  
Mme SISTERNES, 1<sup>er</sup> Adjoint  
M. GIRAUD, 2<sup>ème</sup> Adjoint

Mme DE HARO  
MM. AUBERTIN, LOPEZ, PEREZ et ROLLAND

Absents excusés :

Mme BOUCHER  
MM. AYLING (Procuration à Mme SISTERNES) et MAZZAGGIO (Procuration à M. GIRAUD)

Absents : MM. MORENO et ROUSSILLON

Secrétaire de séance : Mme SISTERNES

Rédacteur : Mme SISTERNES

Début de séance : 21h07

## *Approbation du précédent compte-rendu*

Le compte-rendu du précédent Conseil municipal a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil par vote à main levée.

## *Ordre du jour*

### ➤ Délibérations

- Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T) 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une délibération en date du 11 mai 2011 établissait en fonction des derniers décrets, le champ d'application, les modalités et les conditions d'attribution du régime indemnitaire dans la fonction publique territoriale.

Il propose pour l'année **2014**, en fonction du grade des agents, les indemnités suivantes :

### Indemnité d'Administration et de Technicité

Nombre	Grade	Taux	Coefficient	Total en euros
1	Agent de maîtrise	469,70	5	2348,50
1	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	476,10	5	2380,50
2	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	469,70	5	4697
4	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	449,33	5	8344,70
2	Adjoint Administratif 1 <sup>ère</sup> classe	464,32	5	4311,54
1	ATSEM 1 <sup>ère</sup> cl	464,32	5	2321,60
				<b>24403,84</b>

## Indemnité d'Exercice de Missions

Grade concerné	Taux	Coefficient	Total en euros
Rédacteur	1492	2	2984

Après renseignements supplémentaires et discussion, le Conseil municipal donne son accord pour le renouvellement de l'I.A.T à l'unanimité des élus présents et représentés.

- Carte « Cadeaux »

Comme chaque année, M. le Maire propose aux Elus d'attribuer des étrennes de fin d'année à tous les employés, titulaires et non titulaires, sous forme de « carte-cadeaux » d'un montant de 200€ par agent.

Après discussion, le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité des présents et représentés.

- Exonération de taxes pour le foncier non bâti (Jeunes agriculteurs)

Quelques jeunes agriculteurs ayant subi la fragilisation des exploitations viticoles et la baisse de leurs revenus durant les années précédentes ont écrit à M. le Maire pour demander la possibilité d'une exonération de la part communale de la taxe foncière sur le foncier non bâti (TFNB) pour l'année 2014. Cette décision devant être prise par délibération, M. le Maire développe le sujet aux élus.

Renseignements complémentaires ayant été pris et après discussions, le Conseil municipal donne un accord de principe uniquement si cela concerne bien les jeunes agriculteurs.

- Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le projet d'école

Suite aux remaniements des premiers dossiers reçus concernant l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), certaines propositions ont été choisies et de nouveaux exemplaires nous sont à nouveau parvenus. C'est ainsi qu'ont répondu à nos demandes les bureaux d'études suivants : AGEMO (19.902 € HT), BERTHIER (32.650€ HT) et CABANIS (35.500€ HT).

Etant en attente d'un quatrième dossier attendu et non encore reçu, la délibération est reportée au prochain Conseil municipal

Pour permettre un examen plus approfondi des différentes propositions, un exemplaire des quatre dossiers sera envoyé aux élus pour permettre un vote plus éclairé pour chacun.

M. le Maire informe les élus qu'il a rendez-vous avec M. le Sous- préfet vendredi 8 novembre 2013 pour présenter le projet d'école et prendre des renseignements sur la possibilité d'une aide financière sur la nouvelle école ainsi que sur le projet de réhabilitation de l'église.

Monsieur le Maire reprendra également contact avec M. DUJARDIN d'« Hérault Habitat » pour avoir des nouvelles du dossier de financement du groupe scolaire déposé auprès de ses services et connaître les conclusions du Conseil général sur l'acquisition du bâtiment de l'école maternelle et la gestion des logements sociaux prévus sur le projet du Chemin de Castelnau.

### ➤ Questions diverses.

- M. le Maire a développé les sujets suivants :

- Il avait sollicité le Préfet afin d'obtenir une compensation financière au titre d'une étude de pré diagnostic environnemental, étude liée à l'élaboration du PLU. Il lui été répondu que ce type d'étude ne peut pas être financé par l'état puisqu'elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du PLU.

- Les Sapeurs pompiers sollicitent la Municipalité pour une subvention concernant l'association « des œuvres de bienfaisance » dont le but est l'aide aux familles des Pompiers blessés ou décédés dans l'exercice de leur fonction.

Après discussions et malgré le but plus que louable de cette association, le Conseil n'est pas favorable à cette aide car il rappelle qu'il avait été dit qu'aucune aide ne sera donnée à ce genre d'associations en général étant donné le grand nombre de demandes.

- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) demande que soit effectué puis envoyé à leur service le relevé de l'état et des caractéristiques hydrauliques des points d'eau publics (poteaux incendie). Ceci sera pris en charge par les services de l'atelier.  
Pour se faire, les services de l'Atelier prendront rendez-vous avec les services concernés pour plus de renseignements

- Concernant le recours déposé par la SCI SAINT ROCH contre le permis de construire délivré à la société SARUS par la Commune de Tourbes, un référé ayant été reçu, le permis de construire a été suspendu en attente de la décision du Tribunal administratif.

- N'étant pas sûr de l'obtention officielle de l'accord de l'ensemble des propriétaires pendant la durée de validité de la dite subvention, il a demandé une prorogation de la subvention concernant les travaux pour la réhabilitation de la Place des Trois Porches

- L'étude diagnostic et d'avant-projet sommaire concernant l'église, qui avait été demandée à l'architecte M. FIORE, a pris un peu de retard et ne sera rendue que mi-décembre 2013.

- Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Hérault (SIEVH) nous a signalé des dysfonctionnements concernant les consommations d'eau lorsqu'il y a compteur principal et compteur « Jardin ». Les usagers concernés ont été prévenus par courrier et sont tenus de bien vouloir fournir les explications nécessaires.

Pour terminer, M. le Maire fait part au Conseil des courriers reçus en Mairie, énumérés ci-dessous, qui sont à la disposition des élus au secrétariat.

- Préfecture : Décret fixant la date de renouvellement des Conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs les dimanches 23 et 30 mars 2013.
- Particulier : Demande d'acquisition d'une propriété à Tourbes.
- Communiqué de presse : Mouvement de grèves des Pharmaciens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à **22h45**